

Le 19 juin 2023 a eu lieu le premier « débat snack d'EZA » sur « L'Année européenne des compétences : quelles opportunités pour les syndicats et les organisations de travailleurs ? » Dix-neuf représentants d'organisations de travailleurs originaires de Belgique, d'Allemagne, du Portugal, de Lituanie, d'Albanie, de Serbie et des Pays-Bas ont participé en ligne à l'événement organisé par le Bureau d'EZA à Bruxelles et financé par l'Union européenne.

Les objectifs de l'atelier étaient les suivants :

- Informer les organisations membres du contenu, des objectifs et des mesures de l'Année européenne des compétences.
- Sensibiliser aux possibilités offertes par cette année spéciale et encourager les efforts supplémentaires en matière d'apprentissage tout au long de la vie et d'orientation professionnelle.
- Fournir des informations pour le dialogue social au niveau de l'entreprise et du gouvernement
- Partager des informations sur les initiatives
- Première étape pour détecter un éventuel soutien avec un atelier.

Kristine Krivmane, chef d'équipe de l'Année européenne des compétences, DG EMPL, Commission européenne, a prononcé son discours d'introduction en présentant les raisons de cette année spéciale, les principaux objectifs, les mesures de soutien aux initiatives, les fonds disponibles, les coordinateurs nationaux et une vue d'ensemble des initiatives actuelles, en concluant par un appel à l'action.

Sabrina Ferraz Guarino, conseillère politique au sein de l'équipe EYoS, a conclu par une approche interactive au moyen de questions sur SLIDO. Le résultat a ensuite donné l'impression de la connaissance existante des différentes composantes et de la volonté de coopérer.

Agnes Roman, conseillère en apprentissage tout au long de la vie de la Confédération européenne des syndicats (CES), a expliqué les priorités de la CES en matière d'EFPP et de compétences acceptées lors des ateliers et du récent congrès de Berlin sur ce thème.

Les introductions ont été suivies d'une session de questions-réponses qui a suscité de nombreuses questions et commentaires.

Idées clés

Idées clés

Année des compétences :

- ✓ Un grand défi à relever : 77 % des entreprises ont eu du mal à trouver des salariés possédant les compétences requises en 2019, seuls 37 % des travailleurs participent à des formations pour adultes et 90 % des emplois exigent des compétences numériques.
- ✓ Nécessité de promouvoir un état d'esprit de requalification et d'amélioration des compétences en investissant de manière efficace et inclusive dans l'apprentissage, en renforçant la pertinence des compétences, en faisant correspondre les aspirations et les compétences des personnes avec les opportunités du marché du travail et en attirant des personnes de pays tiers possédant les compétences requises.

- ✓ Tout le monde doit être impliqué (instituts européens, réseaux locaux, partenaires internationaux, États membres).
- ✓ L'agenda européen des compétences veut des outils pour l'apprentissage tout au long de la vie, le déblocage des investissements (en travaillant également avec tous les fonds de l'UE), l'acquisition de compétences pour un emploi et l'union des forces.
- ✓ Promouvoir l'Année avec des événements phares, des événements clés, déjà 695 événements sur le calendrier ouvert de la plateforme EYoS.
- ✓ Initiatives clés telles que l'exploitation des talents dans les régions, le plan industriel du pacte vert, des facteurs favorables à la réussite de la formation numérique, le certificat européen de compétences numériques, la mise à jour du cadre de mobilité de l'apprentissage, l'Académie des compétences en matière de cybersécurité.
- ✓ Mise en œuvre de la coordination nationale
- ✓ Communication
- ✓ Promouvoir les initiatives locales, partager les bonnes pratiques

Priorités de la CES en matière d'EFPP et de compétences :

- ✓ L'enseignement et la formation doivent permettre aux individus de façonner le monde du travail et la société d'une manière qui soit orientée vers la démocratie, l'humanité et la justice.
- ✓ Les femmes, les jeunes travailleurs, les travailleurs migrants et les chômeurs doivent faire l'objet d'une attention particulière, non seulement en ce qui concerne l'amélioration et la reconversion des compétences, mais aussi en ce qui concerne la validation de leurs aptitudes et de leurs compétences et l'accès à des services d'orientation et de conseil de qualité.
- ✓ Nécessité de renforcer le dialogue social et de conclure des conventions collectives afin de créer pour les salariés le droit et l'accès garantis à une formation de haute qualité et pleinement inclusive. Un accord sur le cadre numérique entre les partenaires sociaux est nécessaire.
- ✓ Un apprentissage de qualité et des fonds uniquement pour les employeurs qui respectent les dimensions sociales.
- ✓ Y a-t-il seulement une incohérence entre les emplois et les compétences ou les emplois proposés sont-ils de très mauvaise qualité ?
- ✓ Le dialogue social est essentiel pour la prévision des compétences et la mise à jour des profils professionnels.
- ✓ Au sujet des ressortissants de pays tiers. Pas de fuite des cerveaux

Conclusions et recommandations

- Les fondements de l'Année des compétences sont bons et nous devons soutenir le développement de l'apprentissage tout au long de la vie et de l'orientation professionnelle.
- D'après notre expérience, il reste encore un long chemin à parcourir pour que les entreprises et les services publics soient prêts à utiliser cette opportunité de la bonne manière.
- Grâce à l'aide du semestre et du RRF, nous devons créer les conditions nécessaires pour renforcer un système d'apprentissage tout au long de la vie plus accessible et plus inclusif, qui ne laisse aucun travailleur de côté.

- La DG EMPL et les affaires sociales et la DG EAC (jeunesse, sport, culture et éducation) doivent travailler ensemble pour que l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie soient naturellement en conformité.